



Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour
Révolté-e-s toujours!!**



La CGT dénonce une mesure d'austérité contre les retraité·es

Le gouvernement vient d'annoncer que les retraites de base ne seraient pas revalorisées au 1er janvier prochain mais seulement six mois plus tard, au 1er juillet. Cette décision conduirait, de fait, à ne pas compenser l'inflation pour les retraité·es, quels que soient leurs niveaux de revenu, et donc à une baisse du niveau des pensions en euros constants. Et encore, le chiffre de l'inflation est déjà inférieur à l'augmentation des produits de première nécessité : les petites et moyennes retraites ne permettent déjà pas de maintenir le niveau de vie face aux dépenses d'énergie et d'alimentation ou aux frais de santé. Le gouvernement continue donc à vouloir opposer les travailleur·ses entre eux, entre les actifs et les retraité·es, comme le précédent l'a fait, en opposant celles et ceux qui ont un emploi ou pas, plutôt que d'aller mettre à contribution les revenus exorbitants du capital de la dernière période. La CGT dénonce cette décision et exige du gouvernement une revalorisation au minimum à hauteur de l'inflation au 1er janvier.

« **Suite** »

ILS ENVISAGENT DE TOUCHER A NOS RETRAITES? LE RAPPORT QUI TOMBE A PIC

Au moment où le gouvernement Barnier annonce qu'il décale la revalorisation des retraites au mois de juillet 2025, au moment où certains veulent supprimer ce qu'ils appellent la niche fiscale des retraités à propos de l'abattement de 10% à la déclaration des revenus ; voilà la parution d'un rapport qui explique que les retraités ont un niveau de vie supérieur au reste des Français...

Une étude du cabinet de conseil économique Asterès, révélée par franceinfo lundi 7 octobre, révèle que le niveau de vie des retraités est plus élevé que celui du reste de la population française. "En termes de patrimoine ou de probabilité de se situer en-dessous du seuil de pauvreté, la situation des plus de 65 ans est également plus favorable que celle du reste de la population".

Le document rapporte également, (il vaut mieux vous asseoir pour lire la suite) Si le revenu disponible des retraités est "inférieur" à celui des actifs avec 2 188 euros mensuels en moyenne contre 2 489 euros (ces chiffres sont en brut ou en net ?) pour les actifs occupés, leur niveau de vie est néanmoins supérieur si on prend en compte les "loyers imputés", c'est-à-dire les loyers que les propriétaires se versent à eux-mêmes en comptabilité nationale. "Le niveau de vie ajusté des retraités devient supérieur à celui des actifs". Par "loyers imputés, il faut comprendre qu'il s'agit des loyers que les propriétaires devraient payer s'ils étaient locataires de leur logement... C'est la réalité

augmenté, une malhonnêteté intellectuelle. *Comme si ces "loyers imputés" ne représentaient pas des années de privations afin de payer les échéances d'un crédit ! Et comme si tous les actifs primo accédant d'aujourd'hui n'étaient pas les retraités propriétaires de demain !*

Rappel : selon l'INSEE , le salaire mensuel moyen est de 1 800 euros net par mois et le salaire médian est de 2091 euros nets par mois. Selon les données de la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees), la retraite moyenne est de 1.531 euros brut par mois, soit environ 1.470 euros net...

Le dit rapport fait l'impasse sur les deux millions de retraités qui vivent en dessous du seuil de pauvreté... A l'évidence, ce n'est pas ce qu'on leur demandait.

Ce qu'il faut savoir, c'est que le cabinet de conseil économique Asterès est en fait un cabinet de lobbying fondé par Nicolas Bouzou un consultant qui hante les plateaux de télévision et studios de radios pour défendre des positions « néolibérales ». Il est un « libéral assumé » selon France Info. Il est considéré comme un « lobbyiste » de droite libérale par Marianne... On ne peut pas dire que ces médias soient des gauchistes.



La casse de La Poste continue !!

Le gouvernement annonce une coupe budgétaire de 50 millions d'euros sur 160 millions pour le financement des bureaux de poste et des agences postales. Une fois de plus, c'est la population qui paye les conséquences d'une politique libérale qui prend aux pauvres pour donner aux plus riches, aux actionnaires, à la caste des nantis. Cette décision, si elle se confirme, sera un coup de plus porté au service public en général et au service public postal en particulier. La Poste en est un symbole, la présence d'un bureau de poste dans un village ou un quartier est indispensable pour la démocratie, la cohésion sociale et territoriale. La CGT appelle la population, les postières et postiers, à refuser cette décision sur tout le territoire et revendique le maintien et la réouverture des bureaux de poste.



104 Féminicides !!

L'assassinat de Philippine est le 104^e féminicide cette année. Cet odieux crime est aujourd'hui utilisé à des fins politiques par le RN et par certaines chaînes de télévisions pour faire de l'audimat. Pourtant, depuis le début de l'année, 103 autres femmes ont été victimes de crimes aussi odieux. Qu'une femme soit tuée tous les 3 jours en France par son compagnon ou quelque autre assassin est inacceptable et devrait aussi, à chaque fois, soulever l'indignation.



Le nouveau rapport des Petits Frères des Pauvres !!

« Vivre sous le seuil de pauvreté quand on a plus de 60 ans »

À l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, les Petits Frères des Pauvres publie un rapport qui leur est consacré. Cette 9^{ème} édition dresse un état des lieux de la pauvreté des personnes de 60 ans et plus, et décrypte leurs conditions de vie et leurs privations. Les constats sont alarmants : le taux de pauvreté des personnes âgées est en hausse depuis 2015 pour atteindre aujourd'hui les 11 % et jusqu'à 18 % pour les aînés vivant seuls. En 2024, on estime à environ 2 millions les personnes de 60 ans et plus qui vivent sous le seuil de pauvreté (fixé à 1 216 € pour une personne seule). Le minimum vieillesse, l'allocation destinée aux personnes âgées aux retraites les plus faibles, est à 1 012 € c'est-à-dire plus de 200 € inférieur au seuil de pauvreté. « Voulons-nous d'une société qui devienne une fabrique des vieux pauvres ? » s'interroge Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres.

Rapport consultable sur le site :

https://1eroctobre.petitsfreresdespauvres.fr/wp-content/uploads/sites/8/2024/09/Rapport-PAUVRETE_V23_BD_compressed.pdf

